



Compte rendu du bureau de l'OMS du 20/04/2017

Présents : Bernard, Philippe, Olivier, Véronique, Nicole, Karim, Alvaro

Excusés : Christophe, Frédéric

Ordre du jour :

1) Recrutement du secrétaire comptable

- Débrief des entretiens et choix du candidat
- Matériel secrétaire comptable (ordinateur...)
- Rédaction du contrat de travail
- Récupération des pièces comptables des associations

2) Réunion Service des Sports

3) Locaux de la Maison des Sports

- Convention de mise à disposition des locaux
- Assurances

4) Événement sportif de l'OMS

5) Comité Directeur

6) Organisation du travail des commissions

7) Questions diverses :

- Site Web
- Orange
- Mutuelle
- Assemblée Générale de la FNOMS (20 mai)
- Gestion des démarches des associations avec le cabinet comptable

Compte rendu :

1) Recrutement du secrétaire comptable

- **Débrief des entretiens et choix du candidat**

Nous avons reçu deux candidats, Nouria et Patrick, pour échanger sur leurs parcours étudiant, professionnel et sportif. D'un avis commun, nous avons retenu Patrick Bibango qui est le meilleur élément. Cependant, il est en attente d'une réponse pour un CDI à La Défense, c'est pourquoi nous l'avons contacté rapidement pour lui transmettre l'offre d'emploi suivante :

- CDD d'1 an éventuellement renouvelable
- Horaire 37h/semaine sur 5 jours dont le samedi matin (1/2 journée de libre par semaine à choisir en accord avec le bureau).
- Amplitude horaires les jours plein 10h - 18h30 - 10h-13h le samedi matin. Une soirée à deux soirées par mois à rattraper dans la semaine.
- 5 semaines de congés + 12 jours de RTT
- Salaire brut de 1600 euros
- Début du contrat le 1er Mai.

- **Matériel secrétaire comptable**

Achat d'un ordinateur fixe (environ 500 €). Olivier se charge de trouver l'ordinateur.

Achat de sièges de bureau.

- **Rédaction du contrat de travail**

Point non abordé

- **Récupération des pièces comptables**

Point non abordé

2) Réunion Service des Sports

Voir document (CR OMS-SMS 18-04-17)

La réunion a été constructive. Fabien Pei-tronchi et Jean-Marc Moreau étaient dans une démarche de soutien et de conseil. Les thèmes qui ont été abordés : subventions, adhésions des clubs à l'OMS, locaux de la maison des Sports, Bulletin de l'OMS, comptabilité, commission consultative, Ecole Municipale des Sports, stages, formations et championnats de France.

- La validation des adhésions sera décidée par le Comité Directeur. La question du Football et du Futsal sera abordée. Les statuts de l'OMS précisant « 1 club, 1 fédération » empêchent l'adhésion du Football et du Futsal. De plus, il semble compromis que ces deux clubs trouvent un terrain d'entente. Cela complique donc la possibilité de faire adhérer les deux clubs. Pour cela, Philippe propose l'idée d'un

« 1^{er} cercle » pour les associations qui respectent les critères d'adhésions, et d'un « 2^{ème} cercle » pour les associations qui ne respectent pas entièrement les critères d'adhésions. Cela correspond à une adhésion à l'OMS, sans avoir de pouvoir de décision, et sans avoir accès aux aides de l'OMS (notamment sur la comptabilité). Plusieurs personnes du bureau soulève les problèmes que cette situation engendrerait. En effet, cela valorise les associations qui ne mettent pas tous les moyens en œuvre pour adhérer à l'OMS, face à des associations qui jouent le jeu. De plus, certaines associations du « 1^{er} cercle » pourraient plutôt être intéressée par le « 2^{ème} cercle ». Cela représente un retour en arrière qui n'est pas souhaité par l'OMS. Si le Comité Directeur n'émet pas de solution pour faire adhérer les clubs de Football et de Futsal, il faudra faire adhérer un seul de ces deux clubs, ou aucun des deux, le temps de régler leurs problèmes. Fabien Peitronchi avait proposé que l'OMS alerte les élus sur la question. Pour cela, il faut mettre en avant des solutions, des propositions.

- En ce qui concerne le bulletin de l'OMS, nous sommes en attente de la réponse du service des sports pour savoir s'il est possible de récupérer le squelette réalisé l'an dernier par leurs services. Pour le format, le bureau est d'accord pour un format livret plus pratique à prendre en main.

3) Locaux de la maison des Sports

- La convention de mise à disposition du rez-de-chaussée des locaux de la Maison des Sports à l'OMS a été discutée avec le service des sports. Nos remarques ont été prises en compte et nous sommes en attente de recevoir la version modifiée avant de la signer.
- Pour l'assurance des locaux, la MAIF a fait la meilleur proposition. Il faut les relancer en leur demandant un nouveau devis pour 109m² et 2000 euros de biens mobiliers et biens sensibles. Il faut leur fournir les statuts de l'OMS, la convention avec la ville, ainsi que les contacts des membres du bureau de l'OMS.

4) Evénement sportif de l'OMS

Nous avons obtenus 18 réponses des associations à notre questionnaire. En résumé, les retours sont mitigés. La majorité des associations estiment qu'il s'agit d'une bonne initiative, mais comme nous nous y attendions, la période du mois de Juin n'est pas plébiscitée. En effet, environ la moitié des associations ont déjà un événement de prévu sur cette période (AG, fête du club, déplacement...). De plus, cette période correspond aussi à une période d'examens pour les jeunes. Concernant les associations qui n'avaient pas d'événements de prévus sur ce week-end, la majorité indique ne pas avoir d'idées précises sur l'organisation d'un événement de la sorte.

L'ensemble du bureau s'est mis d'accord sur la date du samedi 7 octobre 2017, la veille de la Corrida de Villejuif. Cela nous donne une marge pour organiser cet événement dans de

bonnes conditions. Il faut travailler en concertation avec les associations en prenant en compte celles qui ont des événements, matchs, tournois etc.

Karim imagine l'organisation d'un triathlon d'athlétisme (course, lancer, saut), Philippe imagine un festival des arts martiaux avec l'Aikido, le Judo, le Karaté. On pense encore à des ateliers d'initiations aux sports, des mini-tournois amateurs, la mise en place de stand OMS, etc...

5) Comité Directeur

La date fixée pour le Comité Directeur est le 18 mai 2017 à 19h30. Il faut rapidement convoquer les associations et définir un ordre du jour.

6) Organisation du travail des commissions

Lundi 24 avril, se tient une réunion de la commission consultative sur le règlement de fonctionnement de la commission. Une autre réunion sera organisée courant mai sur les critères.

Avant le comité directeur, la commission subventions doit se réunir. Son rôle est de réfléchir sur le sujet des critères de subventions en arrivant avec des propositions à la fois au Comité Directeur, puis sur la réunion de la commission consultative concernant les critères.

Il faut rapidement réunir les participants à la commission subventions. Les membres du bureau de cette commission proposent la date du 27 avril à 19h30.

7) Question diverses :

- **Site Web**

Non abordé

- **Orange**

Karim a écrit un courrier de mécontentement à Orange en raison de leur incapacité à installer la ligne. Un nouveau rendez-vous est fixé à vendredi 21 avril 10h.

- **Mutuelle**

Les documents ont été pré-remplis. Il faut s'entretenir avec Humanis pour avoir plus d'informations sur le choix du contrat. Alvaro réalisera une dernière relecture des documents.

- **Assemblée Générale de la FNOMS (20 mai)**

Il semble intéressant qu'une personne représentant l'OMS se déplace à cet événement qui aura lieu à Bourg-en-Bresse. Il s'agit d'un événement important pour échanger sur nos expériences, nos difficultés... afin de tirer des enseignements et des améliorations sur le fonctionnement de l'OMS.

Antoine se porte volontaire pour se rendre à cet événement. Bernard réfléchi de son côté. Il faut renvoyer le formulaire de participation avant le 5 mai.

- **Gestion des démarches des associations avec le cabinet comptable**

Alvaro a rencontré Bernard Caugant. Il a reçu les codes d'accès mais la connexion ne fonctionne pas.

Fin du bureau